



N°61/2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 7 NOVEMBRE 2025

Le 7 novembre deux mil vingt-cinq à 19 Heures 15, se sont réunis les membres du Conseil Municipal de la Commune de Saint Just en Chaussée, salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Bernard Dubouil, Maire de Saint Just en Chaussée, dûment convoqués le 31 octobre 2025.

**PRÉSENTS** : M. Bernard Dubouil, Maire ; Mme Catherine Bonnet, M. Patrick Convers, Mme Martine Bourgoin, M. Christophe Choquet, Mme Yveline Desmedt, M. Matthias Matron Adjoints ; Mme Guylaine Fernandes, M. Thierry Manfredi, Mme Colette Dollez, M. Cyril Rousseau, Mme Béatrice Delamarre, M. Vincent Berthelot, M. Cédric Desmedt, Mme Michèle Coulon, M. Thierry Wims, Mme Sandrine Mahutte, Mme Eléna-Camélia Ferté, Mme Marie-Charlotte Vigne, M. Pascal Frazao, formant la majorité des membres en exercice.

**ABSENTS REPRÉSENTÉS** : Mme Laurette Brunet par Mme Guylaine Fernandes, M. Pascal Bourgeteau par Mme Sandrine Mahutte, M. Dominique Rauzier par M. Patrick Convers, M. Bruno Vasseur par M. Bernard Dubouil, Mme Catherine Delormel par M. Thierry Wims, M. Stéphane Verhaaren par M. Matthias Matron.

**ABSENT EXCUSE** : M. Bertrand Hamot.

**ABSENTES** : Mme Sarah Flagothier, Mme Annie Trézel.

Arrivée de Madame Colette Dollez.

Madame Béatrice DELAMARRE a été désignée par le Conseil Municipal, secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice : 29
Nombre de membres présents : 20
Nombre de suffrages exprimés : 26
Votes Pour : 26
Votes Contre : 0
Abstentions : 0

**OBJET** : Décision modificative n° 2

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu la commission des finances du 29 octobre 2025

Considérant la nécessité d'ajouter au budget de la Commune de St Just-en-Chaussée les crédits suivants :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve la décision modificative suivante :

**1) Budget d'investissement**

Accusé de réception en préfecture  
060-216005744-20251107-61-2025-DE  
Date de télétransmission : 14/11/2025  
Date de réception préfecture : 14/11/2025

Dépenses d'investissement

Chapitre ou opération	Compte et libellé	Montant €
200 Terrain Divers	238. Avances versées sur commandes d'immobilisations	+ 150 000.00 €

M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.

400 Bâtiments divers	21318. Autres bâtiments publics	- 150 000,00 €
512 Vidéo protection	21538. Autres réseaux	+ 10 000,00 €
OPFI. Opération financière	001. Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	- 8 487,37 €
	TOTAL	+ 1 512,63 €

□ Recettes d'investissement

Chapitre ou opération	compte et libellé	Montant €
OPFI Opération financière	021. Virement de la section d'exploitation	+ 1 512,63 €
	TOTAL	+ 1 512,63 €

Ce qui fixe le budget après DM2 2025 de la section investissement à :

Budget investissement 2025	Montant €
Dépenses d'investissement	+ 5 442 860,63 €
Recettes d'investissement	+ 5 442 860,63 €
Ecart budgétaire	0,00

**2) Budget de fonctionnement**

□ Dépenses de fonctionnement

Chapitre ou opération	compte et libellé	Montant €
011. Charges à caractère général	606321. Fournitures divers	+ 4 500,00 €
011. Charges à caractère général	615231. Voiries	+ 20 000,00 €
011. Charges à caractère général	6161. Multirisques	+ 20 000,00 €
011. Charges à caractère général	61551. Matériel roulant	+ 13 000,00 €
011. Charges à caractère général	62268. Autres honoraires, conseils	+ 1 500,00 €
011. Charges à caractère général	62282. Divers - Autres	+ 12 000,00 €
011. Charges à caractère général	63512. Taxes foncières	+ 9 000,00 €

Accusé de réception en préfecture  
060-216005744-20251107-61-2025-DE  
Date de télétransmission : 14/11/2025  
Date de réception préfecture : 14/11/2025

012. Charges de personnel et frais assimilés	64111. Rémunération principale	- 80 000,00 €
(023 ordre) Virement à la section d'investissement	023. Virement à la section d'investissement	+ 1 512,63 €
	TOTAL	+ 1 512,63 €

□ Recettes de fonctionnement

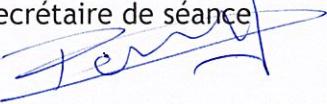
Chapitre ou opération	compte et libellé	Montant €
77. Produits exceptionnels	773. Mandats annulés (exercices antérieurs)	+ 15 424,26 €
002. Résultat de fonctionnement reporté	002. Résultat de fonctionnement reporté	- 5 903,26 €
	TOTAL	+ 9 521,00 €

Ce qui fixe le budget après DM2 2025 de la section de fonctionnement à :

Budget fonctionnement 2025	Montant €
Recettes de fonctionnement	11 298 097,00 €
Dépenses de fonctionnement	8 955 587,63 €
Ecart budgétaire	+ 2 342 509.27 €

Ainsi délibéré, pour copie conforme.



Béatrice DELAMARRE  
Secrétaire de séance  


Bernard DUBOUIL  
Maire de St Just en Chaussée

Accusé de réception en préfecture  
060-216005744-20251107-61-2025-DE  
Date de télétransmission : 14/11/2025  
Date de réception préfecture : 14/11/2025